

POUR REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT DE REIMS

CANTON DE MOURMELON VESLE ET MONTS DE CHAMPAGNE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREPAIL
SEANCE DU 09 JUILLET 2026

Par suite d'une convocation en date du 03 juillet 2026 , les membres composant le Conseil Municipal de Trépail se sont réunis en mairie à 20h00 le 09 juillet deux mil vingt six sous la présidence de Monsieur Denis BOUDVILLE, Maire.

Présents : Messieurs Denis BOUDVILLE ; Arnaud BEAUFORT; Cyril BEAUFORT ; Guillaume ELIE ; et Mesdames Pascale BEAUFORT ; Sylvie GERARD MAIZIERES ; Estelle JACQUEMINET ; Charlotte WEBER et Séverine FLORENT.

Absents excusés : Brice BEAUFORT, Hubert CARRE pouvoir à Denis BOUDVILLE

Secrétaire de Séance : Guillaume ELIE

POINT DE SITUATION

Arnaud BEAUFORT informe le conseil qu'il a reçu le devis de l'ONF relatif aux travaux à effectuer dans les bois.

Pascale BEAUFORT demande s'il serait possible de déplacer 3 gros pots de fleurs trop exposés au soleil.

Sylvie GERARD MAIZIERES présente au conseil le nouveau guide du Parc Naturel de la Montagne de Reims.

En outre elle demande s'il est possible de faire quelque chose pour l'épave qui se situe rue du Calvaire,

Monsieur le Maire lui répond qu'il va étudier la question.

Charlotte WEBER informe le conseil que la nouvelle ébauche du Trépail info verra le jour en janvier prochain.

Cyril BEAUFORT informe le conseil d'une nouvelle inhumation au sein du cimetière. Et que lui et Monsieur le Maire ont rendez-vous le 22 juillet prochain avec la société GESCIME en charge des reprises des concessions abandonnées.

Estelle JACQUEMINET demande qui assure le ramassage des poubelles aux sables noirs , Monsieur le Maire lui répond que ce sont les agents municipaux, il va leur demander de le faire plus régulièrement.

En outre elle informe le conseil qu'elle a assisté le 23 juin à l'élection du jury d'assise .

Séverine FLORENT informe le conseil qu'un pneu se situe toujours au niveau du ruisseau et de ce fait d'autres déchets se trouvent également bloqués. Monsieur le Maire lui répond qu'il va en informer le Grand Reims.

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire fait tourner le point budget ainsi que différents courriers.

Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en place d'un nouveau projet touristique sur le territoire de la commune, il s'agit d'un parcours en trottinette à roues larges, monsieur le maire a donné son accord.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il faut procéder à une nouvelle nomination de délégué suppléant au sein de la commission de contrôle car Madame Pascale BEAUFORT en tant qu'adjointe ne peut pas y prétendre, le conseil décide de nommer Madame Emilie PETIT.

Monsieur le Maire présente au conseil les travaux à réaliser sur l'église.

Monsieur le Maire informe le conseil de la bonne tenue des travaux rue Saint Vincent.

Monsieur le Maire informe le conseil du bon fonctionnement de la nouvelle STEP .

Monsieur le Maire informe le conseil que la demande de subvention DETR pour les travaux de rénovation Du bâtiment mairie école devra faire l'objet d'une relance en 2027.

Monsieur le Maire lance une discussion sur l'avenir de la grande cour de l'ancienne école, la majorité du conseil est pour la réalisation de logements seniors, d'autres évoquent la piste de city stade. Monsieur le Maire va donc reprendre contact avec Reims Habitat.

Monsieur le Maire informe le conseil que vu la chaleur et par sécurité il n'y aura pas de feu d'artifice, certains proposent de le tirer lors de la soirée cochonnaille début octobre, Monsieur le Maire va réfléchir à la question.

Monsieur le Maire fait procéder au vote des délibérations.

- Demande de subvention au Conseil Départemental pour Réhabilitation du bâtiment mairie école
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour Travaux rénovation Eglise
- Acceptation travaux rénovation Eglise

Ces trois délibérations sont entérinées par l'ensemble des membres du conseil présents ou représentés.

TOUR DE TABLE

Séverine FLORENT demande s'il serait possible de faire un appel aux dons auprès des habitants pour des pots en terre cuite pour mettre en place un système de retenue d'eau dans les pots de fleurs communaux.

Estelle JACQUEMINET annonce au conseil la fermeture d'une classe au sein du pôle scolaire des Petites Loges. En outre elle informe le conseil qu'en fonction de ses résultats lors de la fête patronale, le food truck pourrait venir sur la commune tous les mois.

Cyril BEAUFORT : RAS

Charlotte WEBER : RAS

Guillaume ELIE informe le conseil de la tenue de plusieurs feux à proximité de vignes en raison de l'irresponsabilité d'un ouvrier viticole, Monsieur le Maire en informe son patron.

Pascale BEAUFORT informe le conseil du beau travail des employés de l'ESAT au sein du cimetière.

Arnaud BEAUFORT : RAS

La séance est clôturée à 21h00. Le prochain conseil aura lieu le jeudi 08 octobre 2026

ANNEXE : LES DELIBERATIONS

DELIBERATION N°2026-28 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Marne pour les travaux suivants : Rénovation ancienne école
Ainsi que l'inscription de l'opération au budget communal.

DELIBERATION N°2026-29 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Marne pour les travaux suivants : Travaux rénovation Eglise.
Ainsi que l'inscription de l'opération au budget communal.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

DECIDE

D'autoriser, Monsieur le Maire solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Marne pour les travaux suivants : Rénovation Eglise

- **D'inscrire l'opération au budget communal**

DELIBERATION N°2026-30 : ACCEPTATION TRAVAUX EGLISE

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de réaliser des Travaux rénovation Eglise pour un total 27064.80 €.
Ainsi que l'inscription de l'opération au budget communal.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

DECIDE

D'autoriser, Monsieur le Maire de réaliser des Travaux rénovation Eglise pour un total 27064.80 €.

D'inscrire l'opération au budget communal